MCC logo
Image not found or type unknown

Problèmes de santé liés au travail

(janvier 2017)

Explication

L'exposition aux risques pour la santé et la sécurité en milieu de travail est associée à une grande variété de problèmes de santé. Le médecin a un rôle important à jouer dans la prévention et la prise en charge des accidents de travail ainsi que des maladies et des incapacités professionnelles.

Étiologie

(liste non exhaustive)

- Risques liés à l'ergonomie (p. ex. postures et mouvements peu naturels, mauvais éclairage)
- Risques chimiques (p. ex. solvants biologiques, métaux, amiante, gaz toxiques)
- Risques physiques (p. ex. bruits, vibrations, radiations)
- Risques biologiques (p. ex. sang ou autres liquides organiques, excréments d'animaux ou d'oiseaux)
- Risques psychologiques et dangers professionnels (p. ex. facteurs de stress et intimidation en milieu de travail)

Objectifs principaux

Dans le cas d'un patient ayant un problème de santé lié au travail, le candidat devra évaluer les facteurs étiologiques liés au milieu de travail, la contribution des expositions professionnelles aux affections les plus courantes, de même que les répercussions d'un problème médical donné sur la capacité de travailler. Il devra en outre mettre en place un plan de prise en charge approprié et accorder une attention particulière à l'identification des risques professionnels pour la santé du patient et de ses collègues de travail.

Objectifs spécifiques

Dans le cas d'un patient ayant un problème de santé lié au travail, le candidat devra

- énumérer et interpréter les constatations cliniques cruciales, notamment celles découlant:
    a. d'une anamnèse et d'un examen physique ciblé réalisés dans le but de poser un diagnostic et d'établir des liens possibles entre les symptômes et le milieu de travail;

    b. de l'identification des risques en milieu de travail susceptibles d'avoir eu une incidence sur le problème de santé en question;
    c. du recensement du matériel de protection utilisé et des contrôles environnementaux en place;
    d. de l'identification de facteurs non professionnels susceptibles d'avoir une incidence sur le problème présenté.
- énumérer et interpréter les examens essentiels, notamment:
    a. les analyses de laboratoire et les examens radiologiques appropriés selon la nature du problème présenté (p. ex. radiographie pulmonaire, échographie);
    b. les examens physiologiques et/ou les évaluations fonctionnelles (p. ex. tests de fonction pulmonaire, audiogrammes, évaluation en ergothérapie).
- établir un plan efficace de prise en charge initiale, notamment:
    a. mettre en place le traitement indiqué selon la nature du problème présenté;
    b. déterminer si une réaffectation professionnelle ou un arrêt de travail est requis dans ce cas et conseiller le patient à ce sujet;
    c. déterminer le suivi approprié ainsi que la pertinence de consultations auprès d'autres spécialistes, d'un suivi en counselling et/ou d'une approche thérapeutique multidisciplinaire;
    d. conseiller le patient en matière d'indemnisation des accidents du travail;
    e. aviser les autorités responsables, s'il y a lieu (maladie à déclaration obligatoire, signalement d'une situation dangereuse).